



CONSEIL MUNICIPAL DU 21 NOVEMBRE 2024

A 18h00 EN L'HÔTEL DE VILLE - SALLE DES MARIAGES

(exécution de l'article L 2121-12 du Code général des collectivités territoriales)

LISTE DES DELIBERATIONS

- 0 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2024

- 1 - RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIÈRE D'ÉGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES AU SEIN DE LA VILLE DE SARTROUVILLE
SANS VOTE

- 2 - RECRUTEMENT ET RÉMUNÉRATION DES AGENTS RECENSEURS
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3 - RECOURS À DES PERSONNELS EXTÉRIEURS ET MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4 - BUDGET PRINCIPAL 2024 - ADMISSIONS EN NON-VALEUR ET CRÉANCES ÉTEINTES
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5 - DÉBAT PORTANT SUR LE RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6 - ABATTEMENT DE LA TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES : APPROBATION DES BILANS D'ACTIONS 2023 ET DES ACTIONS FLÉCHÉES EN 2024
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ
ABSTENTIONS : Mme AMAGLIO-TERISSE, M. CAMARA, Mme CHODAT, M. AUDROIN, M. CHIARADIA

- 7 - CONVENTION D'UTILISATION DE L'ABATTEMENT DE TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE 2025-2030
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8 - TARIFS DE LOCATION DE PATINS POUR LA PATINOIRE DE NOËL 2024-2025
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 9 - RELEVÉ DES DÉCISIONS MUNICIPALES (Article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales)